

## **La CGT appartient à ses syndicats il est temps de la rassembler!**

Les événements qui touchent la CGT depuis quelques semaines sont d'une rare gravité dans notre histoire. Des dirigeants et militants sont mis en cause publiquement dans leur intégrité. Après avoir provoqué l'étonnement, les faits rapportés ont fait place à l'inquiétude, puis à la colère et c'est elle qui domine parmi les syndiqués, les militants mais aussi les travailleurs. Il ne s'agit pas seulement de problèmes de dysfonctionnements comme certains ont voulu l'expliquer, il s'agit d'une grossière **violation des règles de vie** et de l'éthique de la CGT.

**Les principes et les valeurs** qui ont fait l'identité et la grandeur de la CGT sont aujourd'hui entachées par des pratiques irresponsables, étrangères à la conception d'un syndicalisme de classe forgé pendant plus d'un siècle par des dévouements, des engagements et de l'abnégation. **Ceux qui en sont à l'origine comme ceux qui les entourent et ont laissé faire, doivent collectivement et sans délai quitter les responsabilités** qui leur ont été confiées par les syndicats et le Comité Confédéral National (CCN). Ils ont perdu toute crédibilité et représentativité pour parler au nom de la CGT. C'est là une question d'éthique, de politique syndicale et de sens des responsabilités à laquelle aucun d'entre eux ne saurait être dispensé de répondre!

**Ils ont commis un tort sans précédent** et doivent rendre des comptes à toutes celles et tous ceux qui assument et représentent la CGT au quotidien dans les entreprises, comme aux côtés des privés d'emploi, des retraités, ceux qui ont la tâche de parler chaque jour au nom de celle-ci et qui vont devoir expliquer comment et pourquoi tout cela a été possible.

Au risque qu'elles se renouvellent demain de telles "affaires" ne sauraient se régler à travers la rivalité de clan, ou par les luttes stériles d'appareil, de dirigeants qui ont failli aux responsabilités qui leur avaient été confiées et qui de plus ont fait le choix de vivre totalement en dehors des réalités qui sont celles des travailleurs. Il n'y a pas les droits pour certains et les devoirs pour les autres. Ceux qui ont été élus dirigeants doivent être des exemples dans leur engagement. Cette crise que nombreux pressaient ne se résoudra pas en cédant aux pressions d'où qu'elles viennent et pas davantage en procédant simplement à quelques remplacements de personnes !

Ne pas prendre les décisions qui s'imposent ne ferait que retarder les échéances et reviendrait à s'accommoder des graves manquements et du discrédit créé. Tout cela ne pourrait qu'affaiblir durablement la CGT, mettre en cause sa place au sein du syndicalisme en France comme sur le plan international, et à terme son existence même. Les salariés en activité, privés de travail ou retraités qui ont tant besoin de s'organiser et de lutter pour leurs droits en paieraient le prix. Le patronat et le gouvernement trouvent là une nouvelle occasion de s'en prendre au monde du travail, de se déchaîner contre les syndicalistes dans les entreprises. C'est ce qu'ils font en intervenant directement dans la vie de la CGT et en spéculant (déjà !) sur les noms de celles ou ceux qu'ils voient être califes à la place du calife.

Ce qui est sans doute "la pointe émergée de l'iceberg" n'est-il pas au fond le résultat d'une rupture avec ce qui était la CGT ? N'est-ce pas le résultat d'une capitulation qui a contribué à démobiliser, à désarmer et démoraliser les militants et les travailleurs eux-mêmes ? Une conception du syndicalisme rassemblé mise en œuvre au début des années 90 totalement dépassée mais qui en fait est utilisée pour privilégier les rapprochements avec la CFDT - dans le but de recomposer le mouvement syndical

français et remettre en cause l'indépendance de la CGT. La négociation au détriment de l'action, les gages donnés au patronat et au gouvernement, l'institutionnalisation, la bureaucratisation de l'appareil confédéral et de sa direction ont contribué de par leurs orientations au désengagement de la CGT dans les luttes comme aux nécessaires solidarités avec ceux qui résistent. C'est cette démarche qui a abouti à faire de la CGT une organisation dirigée aujourd'hui par un secrétaire général avec ses conseillers non élus au détriment et à la place des instances élues CE et CCN, dont les débats et avis ne sont souvent pas pris en compte comme en témoigne, entre autres, le dernier CCN.

Les compromissions, les équivoques et les refus de débats sur les positions prises sur la Libye, la Syrie et Gaza, l'absence de soutien aux combattant-e-s de Kobane, la rencontre avec le CRIF, le mépris affiché ou l'ignorance des expériences qui se mènent en Amérique Latine ont affecté l'image internationale de la CGT.

L'alignement sur les conceptions réformistes du syndicalisme européen procède de la même démarche d'institutionnalisation et d'abandon d'un syndicalisme de lutte de classes. Le refus de s'affranchir du concept fumeux d'Europe sociale en est une illustration qui conduit la CGT à ne plus demander par exemple l'abrogation de la circulaire sur les salariés détachés dont les salariés de la SNCM, entre autres, paient lourdement le prix.

**Au plan national** l'épisode de la volonté d'imposer la signature de l'accord sur la formation professionnelle. Les récentes déclarations à la presse du secrétaire général affirmant « *qu'il n'y a pas d'opposition de principe entre patronat et salariés* » ou celle selon laquelle il y aurait « *effectivement un problème de coût du travail dans certaines professions* ». Le refus que l'assurance chômage redevienne ce qu'elle était dans son projet initial à savoir une branche de la sécurité sociale. Les récentes propositions sur les seuils sociaux qui tendent à sortir le syndicat de l'entreprise au profit d'un syndicalisme institutionnel. Les tergiversations confédérales sur les lois dites de décentralisation ou sur l'appropriation collective des moyens de production et d'échange, c'est tout cela qui va à l'encontre d'un syndicalisme de lutte ancré là où se joue l'affrontement capital/travail.

La vie de l'organisation a été délibérément négligée et ce dans tous les domaines. La démocratie interne s'est atrophiée. L'expression de la CGT notamment à travers ses publications a été sabordée. La lutte des places, les ambitions personnelles dans une complète opacité sont devenues une façon d'être et de diriger. Ces comportements qui bafouent nos règles de vie conduisent à remettre en cause le fédéralisme qui nous caractérise comme un autre exemple le prouve avec la volonté d'en finir avec une expérience unique en France et presque unique au monde d'un **comité national des chômeurs** « *organisation confédérée particulière* » pour en faire, **en violation des statuts** (art 20), un « *dispositif* » (sic !) sous la coupe de la direction confédérale.

Ainsi depuis des années le fossé n'a cessé de croître entre la confédération et l'ensemble des organisations de la CGT en premier lieu avec les syndicats d'entreprises. Ce qui se produit aujourd'hui est le résultat d'une dérive qui ne cesse de s'accroître depuis presque 20 ans et ne pouvait que provoquer cette crise dont toute la CGT va devoir payer le prix, d'autant qu'aucune justification ne pourrait réparer les graves erreurs qui ont été commises en son nom.

**Il faut défendre la CGT.**

Celle-ci a un rôle et une mission : être l'outil syndical des travailleurs pour leurs luttes. La CGT n'existe pas pour elle-même, elle n'existe que par rapport aux intérêts du monde du travail. Toute la CGT se doit d'assumer les responsabilités qui sont les siennes et trouver une issue à cette situation sans précédent ! Nous devons le faire sans attendre avec lucidité sur notre état d'organisation, notre vivier de cadres, courage et esprit de responsabilité.

Nombres de membres du bureau confédéral invoquant un complot, refusent tout débat et les propositions qu'ont pu faire la CE et le CCN pour trouver des solutions afin de sortir de cette spirale qui peut conduire à l'implosion. Devant cet autoritarisme des rencontres de fédérations se multiplient, nombre de fédérations, d'UD et de militants s'expriment collectivement ou personnellement pour réclamer ce débat qu'un petit nombre de dirigeants confédéraux refuse. La CGT n'appartient pas à quelques-uns mais à ses adhérents. Il y a urgence à rétablir les prérogatives qui sont les leurs et placer les changements nécessaires sous leur contrôle. Nous devons en finir avec le suivisme et le conformisme qui entravent l'action de la CGT. Il faut que les syndiqués demandent partout la parole et décident dans leurs syndicats de quelle CGT ils ont besoin.

**Pour cela les élections de représentativité passées** il est plus que temps d'exiger que cessent ces pratiques qui conduisent le bureau confédéral après la sentence électorale à annoncer la tenue d'une réunion des UD, des fédé et des comités Régionaux avant la période des fêtes de fin d'année pour éviter les décisions que pourrait prendre le CCN ! De nombreuses UD et fédérations de la CGT ont réclamé la tenue d'un CCN extraordinaire dans les meilleurs délais afin que nous puissions répondre en toute clarté aux syndiqués et aux salarié-e-s qui nous interrogent, ce que n'ont pas pu faire les militants en campagne pour le vote CGT du 4 décembre questionnés sur les lieux du travail.

Les adhérents de la CGT écoeurés par ces pratiques condamnables, celles et ceux qui luttent depuis des années contre les dérives, les abandons et le barrage au débat en interne doivent se sentir confortés pour prendre toute leur place dans la vie syndicale de la CGT et pour qu'ils se réapproprient leur CGT.

Le **CCN** doit maintenant jouer son rôle dans la situation exceptionnelle que rencontre la CGT et durant la période qui précédera la tenue d'un congrès extraordinaire.

Il doit définir des règles claires de fonctionnement de la confédération, de gestion de ses moyens financiers et humains, préciser les conditions des mandatements et de représentation de la confédération dans la plus totale transparence, et en conformité avec les règles de vie de toute la CGT.

Le CCN doit aussi clairement s'engager dans la construction d'un processus de luttes contre l'austérité imposée par le gouvernement en accord avec le patronat et l'Union Européenne.

Il doit le faire à partir d'une démarche d'ouverture pour rassembler le salariat avec toutes les forces syndicales, politiques, associatives qui se battent contre la régression sociale, démocratique et le changement de société en conformité avec les principes établis par la Charte d'Amiens.

Il doit créer les conditions d'un travail conséquent de formation des militants et syndiqués de la CGT à partir d'une révision des contenus des programmes et d'une réappropriation de la lecture par les militants et syndiqués comme de la culture du débat en ouvrant une tribune permanente de discussions sur des thèmes qui suscitent interrogations depuis

plusieurs années (financement de la protection sociale, fiscalité, Nationalisations, travail salarié, salaire socialisé, qualifications, absence de conquêtes depuis plus de vingt cinq ans malgré des actions interprofessionnelles d'ampleur,...) dans « le Peuple » et la « NVO ».

La préparation du Cinquante et unième congrès confédéral **doit être mise à profit pour renouer des liens avec tous les syndiqués et sans exclusive afin** de faire le bilan de ces années de renoncement, dégager une orientation conforme à ce que sont les principes de la CGT et élire une nouvelle direction composée de militants issus des diverses professions et régions, d'expériences militantes et d'opinions différentes qui devra diriger à partir de ce qu'expriment les syndiqués.

Voilà ce dont la CGT et les travailleurs ont besoin et en quoi nous croyons pour sortir la CGT par le haut de cette impasse.

Dans cette passe difficile sachons prendre nos responsabilités et aller sur le terrains dans les syndicats pour échanger avec celles et ceux qui font la CGT dans les syndicats

Alain BORG secrétaire général de l'UD du loir et Cher, Philippe Cordat secrétaire général du comité Régional de la CGT Centre, Sébastien Martineau secrétaire général de l'UD du Cher, Michel Pinault secrétaire général de l'UL de la CGT de St Florent/Cher, Charles Hoareau membre du bureau de l'UD des Bouches du Rhône ancien responsable du Comité National des Chomeurs de la CGT, Jean-Pierre Page ancien membre de la Commission Exécutive Confédérale (1991-2000)et responsable du département international de la CGT, .....